

Image not found or type unknown



Acces a l'appartement pour relouer le bien

Par **nanou**, le **01/12/2008** à **15:26**

Bonjour,

Je suis proprietaire d'un appartement en location dont le locataire a donné congé le 10/10/2008. Celui ci ne me donne pas acces pour le faire visiter en vue de le relouer.

Il n'est pas allé chercher la lettre recommandée avec A/R que je lui est ecrite à ce sujet

Que faire

Pour info il a bien réglé le mois de novembre, mais je ne saus pas s"i paiera decembre et les 10 jours de janvier

merci de votre retour
cordialement